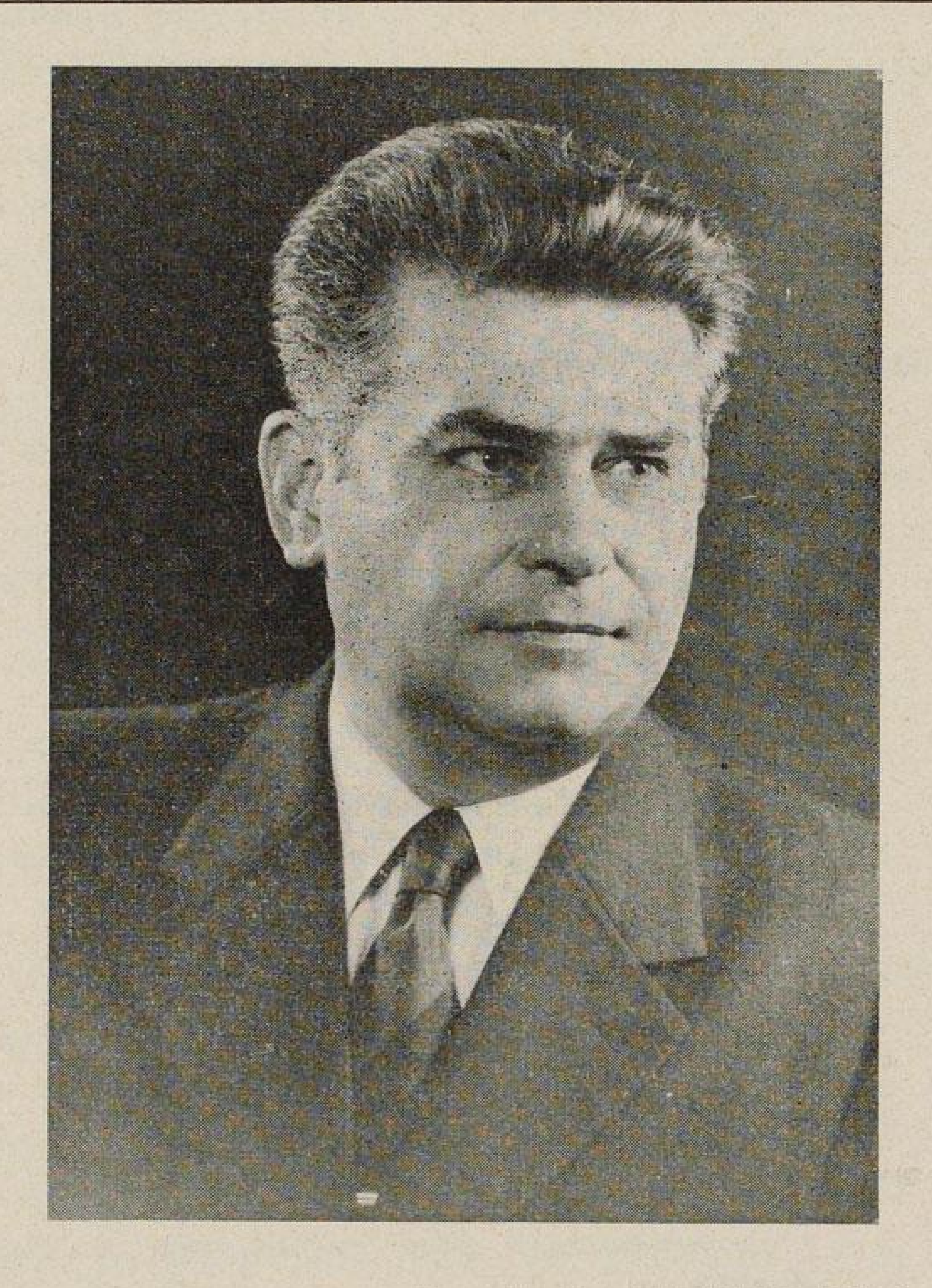
Département de la Vendée - Deuxième Circonscription

Elections Législatives du 4 Mars 1973

Union de la Gauche Démocrate et Socialiste



André FAUCON

Vendéen - 42 ans

Ingénieur Agronome

Ancien Elève de l'Institut National Agronomique

Suppléant :

Yvon HURTAUD

Artisan

Conseiller Municipal de Chaillé-les-Marais

LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

C'est le programme commun à tous ceux qui, déçus, lassés ou victimes des inégalités, des injustices, des abus d'un régime et de ses hommes, entendent œuvrer :

— **Pour le progrès de la Démocratie politique ;**

— **Pour le progrès de la Démocratie Economique et Sociale ;**

— **Pour le progrès du cadre et des conditions de vie ;**

— **Pour une ferme et sage gestion des affaires publiques.**

LE PROGRÈS DE LA DÉMOCRATIE POLITIQUE

C'est d'abord appliquer la Constitution et rééquilibrer les pouvoirs exécutifs et législatifs, c'est-à-dire :

— **Rendre son rôle au Parlement ;**

— **Rendre leur liberté et leurs pouvoirs de décision et d'action :**

- **à la région,**
- **au département,**
- **à la commune ;**

— **Restaurer l'égalité du citoyen devant la Loi ;**

— **Garantir, renforcer toutes les libertés individuelles et collectives.**

LE PROGRÈS DE LA DÉMOCRATIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

C'est réduire les inégalités, sans cesse aggravées depuis 15 ans, et en premier lieu aider, dans un grand élan de solidarité, les plus défavorisés des citoyens.

C'est encore :

— **L'accroissement plus rapide des salaires modestes ;**

— **L'amélioration des conditions de travail des hommes et des femmes ;**

— **La protection syndicale des salariés, leur participation à la conduite de l'entreprise et aux prises de décision.**

C'est aussi la suppression des privilèges et des injustices engendrés par la puissance de l'argent et la recherche du plus grand et du seul profit, et ceci pour l'amélioration du bien et du service public.

LE PROGRÈS DU CADRE ET DES CONDITIONS DE VIE

C'est donner une priorité absolue aux dépenses de logement, de transports, de communications, aux hôpitaux, aux écoles, aux stades, aux crèches et aux équipements culturels,

et ceci au détriment des dépenses de prestige et des gaspillages.

UNE FERME ET SAGE GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES

C'est soutenir, amplifier la croissance économique à travers une planification réellement démocratique, pour une plus juste répartition des fruits de l'expansion,

Eliminer les dépenses improductives,

Réduire la fraude et les inégalités fiscales par une meilleure répartition de l'impôt,

Lutter contre les évasions de capitaux ou leur dissimulation,

Respecter les équilibres fondamentaux de l'économie et la programmation des échéances.

Tout cela, un gouvernement de gauche peut seul et peut mieux le faire.

Des hommes compétents en ont reconnu la valeur et s'y sont ralliés ; il a l'appui de tous ceux qui, victimes du régime actuel, en ressentent le besoin et aspirent à plus de liberté, plus de responsabilités.

L'élan qui l'anime est large, sain, populaire et chargé d'espoir.

Le devoir d'un député - outre son mandat national - c'est aussi et bien entendu de veiller à l'amélioration constante du niveau et des conditions de vie des habitants de sa circonscription. En cela, il se doit de susciter et de participer à toutes les initiatives susceptibles de les promouvoir.

Faut-il alors rappeler que le niveau moyen des revenus de la deuxième Circonscription se place au dernier rang de ceux du département, lui-même dans une région située au quinzième rang des vingt-deux régions économiques françaises ?

Faut-il évoquer la part faite à la Circonscription dans les équipements du cinquième Plan ? et celle - fort mince - que lui destine le sixième ?

Tous les indicateurs témoignent en fait du sous-développement relatif du Sud-Vendéen, de son isolement, de son appauvrissement.

Qu'a-t'on imaginé ou proposé pour stopper cette régression ? Pourquoi l'absence de plan d'aménagement et de rénovation rurale dont bénéficient d'autres régions ?

Tout se passe en vérité comme s'il était procédé à l'exploitation de la région par l'exode définitif de ses populations actives.

Les connaissances et les capacités de l'élu doivent alors lui permettre d'équilibrer le pouvoir des spécialistes et des administrations : il se doit d'intervenir et de peser aux plus hauts niveaux sur les décisions.

C'est tout cela l'enjeu des prochaines élections et c'est cela le sens de notre action.

L'attachement que j'ai, de par mes origines et ma famille, à cette région, mes convictions, et aussi peut-être certaines compétences utiles, m'ont conduit à l'engagement politique et à solliciter les suffrages des habitants de cette circonscription. Je le fais avec une grande sincérité et avec l'aide de tous mes amis.

André FAUCON.

Imp. GIRAUDEAU, Fontenay-le-Cte - Tél. 0.71